

**LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE  
DE BRETAGNE OCCIDENTALE**

- Vu le code de l'éducation articles L.613-1 et L. 712-2,
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif à la Licence
- Vu les propositions de M. le directeur de l'UFR droit et sciences économiques et M. le directeur du Pôle PJH Quimper,

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :**

Le jury d'examen de la Licence Administration économique et sociale, pour l'année universitaire 2023/2024, est composé comme suit :

**Semestres 1 et 2**

<u>Présidente du jury</u>	DUVAL Catherine	Enseignante Contractuelle
<u>Vice-président</u>	LE ROUX Patrick	PRAG - Directeur des études Quimper
<u>Membres titulaires</u>	LE ROUX Patrick	PRAG - Directeur des études Quimper
	NOURRY Myriam	MCF
<u>Membres suppléants</u>	FAYE Djibril	Enseignant Contractuel
	KERTOUS Mourad	MCF

**Semestres 3 et 4 et délivrance du DEUG**

<u>Président du jury</u>	ROBERT Ronan	PRAG
<u>Vice-président</u>	KERTOUS Mourad	MCF
<u>Membres titulaires</u>	KERTOUS Mourad	MCF
	PONT Christine	PRAG
<u>Membres suppléants</u>	BINET Marie Estelle	Pr
	MALIKI Samir	Eneignant Contratctuel

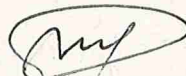
**Semestres 5 et 6 et délivrance de la Licence**

<u>Présidente du jury</u>	BOUALLEGUE Olfa	Enseignante contractuelle
<u>Vice-présidente</u>	COLLIAS Nathalie	PRAG
<u>Membres titulaires</u>	COLLIAS Nathalie	PRAG
	SALOU Virginie	Enseignant Contractuelle
<u>Membres suppléants</u>	HENTIC-GILIBERTO Michelle	Enseignante Contractuelle
	RIHA Evelyne	Enseignante Contractuelle

ARTICLE 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Fait à Brest, le 14 novembre 2023  
Pour le Président de l'Université,  
P/d le Vice président formation tout au long de la vie  
en charge de la CFVU



Abdeslam MAMOUNE

